



Déclaration de Partenariat et de Responsabilités

v 5

17 janvier 2017



This work is licensed under a [Creative Commons Attribution 4.0 International License](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/).



Déclaration de Partenariat et de Responsabilités entre [le gestionnaire des archives] et [Matrix](#) : Center for Digital Humanities and Social Sciences à Michigan State University (Matrix).

Il s'agit d'un accord dans lequel les parties soussigné s'associent pour répondre aux attentes et responsabilités décrites ci-dessous liées à un projet de préservation, de documentation et de mise en ligne financé par le NEH (National Endowment for the Humanities) .

Le projet, qui est administré par [Matrix](#), implique le nettoyage, la numérisation, le catalogage, la préservation et la mise en ligne pour le grand publique de 17 à 25 000 négatifs photographiques issus des archives de [nom du photographe].

[Gestionnaire des archives] s'engage à déposer auprès de Matrix les documents suivants :

- 1 copie de fichiers TIFF non compressés à haute résolution de négatifs photographiques scannés (approximativement de 17 à 25,000 images/collection totale).
- 1 catalogue complet décrivant la collection de photos numérisée y compris un enregistrement des métadonnées pour chaque négatif scanné.

[Gestionnaire des archives] s'engage à :

- Leur donner un droit libre de redevance, non exclusif pour la publication des copies basse résolution dérivés des négatifs scannés et des métadonnées à un usage strictement éducatif non commercial (afin que les éducateurs, les enseignants et les chercheurs puissent les utiliser et les citer à perpétuité pour des fins éducatives et de recherche) sur le site internet de Mali Archive Photo (Archive of Malian Photography).

Matrix s'engage à :

- Stocker et conserver 1 copie haute résolution des fichiers originaux en versions TIFF des négatifs scannés (non accessibles au public et exclusivement sous les droits d'auteur du propriétaire d'archive).
- D'orienter directement les parties intéressées vers [le gestionnaire des archives] pour obtenir l'autorisation d'accéder et d'utiliser les fichiers TIFF.
- Travailler avec le gestionnaire des archives afin d'établir une procédure efficace de fourniture et d'accès à des tiers de fichiers TIFF haute résolution ou d'impressions après que les autorisations et accords sont négociés avec [le gestionnaire des archives].
- Créer des copies basse résolution dérivés des fichiers TIFF maitres pour distribution sur le site web de Mali Archive Photo et à la Maison Africaine de la Photographie à Bamako, Mali.
 - Les spécifications actuelles pour ces copies en basse résolution sont des fichiers au format jpeg à 800-900 pixels et de 72 dpi.

- Stocker des copies en basse résolution des images numérisées et des métadonnées dans un système de gestion de contenu numérique.
- Développer un site Web pour fournir un accès gratuit à des copies en basse résolution des images numérisées et des métadonnées avec des informations sur la collecte et l'histoire de la photographie au Mali.
- Transférer 1 copie haute résolution des fichiers originaux en versions TIFF des négatifs scannés et des métadonnées au [le gestionnaire des archives] via un disque dur externe.
- Déposer le disque externe des copies de tous les fichiers jpeg en basse résolution au niveau de la Maison Africaine de la Photographie pour l'accès local aux visiteurs de la Maison Africaine de la Photographie.

Il est convenu en outre que :

- [Le gestionnaire des archives] conserve les droits de propriété intellectuelle et droit d'auteur pour les négatifs photographiques originaux et les scans numériques haute résolution des négatifs.
- Toutes les reproductions des clichés numérisés comportent un avis de droit d'auteur indiquant la propriété des droits d'auteur.
- Matrix fournira des avis aux visiteurs des medias en ligne pour informer qu'ils doivent demander la permission du détenteur du droit d'auteur [le gestionnaire des archives] pour toute reproduction des matériaux disponibles sur d'autres supports de publications.
- Matrix fournira les coordonnées du [le gestionnaire des archives] pour faciliter les demandes de chercheurs et archivistes pour l'accès aux fichiers TIFF.
- Des copies de distribution en basse résolution des négatifs numérisés mis à la disposition sur le site Web du projet sont autorisés par le Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 4.0 International (CC BY-NC-SA).
- Les Métadonnées pour les documents scannés sont couvertes par une licence Creative Commons Attribution 4.0 International (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>).

Tous changements, modifications ou ajouts au présent accord doit faire l'objet d'un avenant signé par les représentants des parties.

Representant du [nom du photographe]

Matrix: Center for Digital Humanities and
Social Sciences at MSU

Emargement Date

Emargement Date

Nom

Nom

Titre

Titre

Emargement Date

Emargement Date

Nom

Nom

Titre

Titre